

# *Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)*

Auteur :	Destinataires :	- Direction Générale des Services
- Stéphane Valat	Copies :	- Jane Sadran
		- Alexandre Péraud

Séance du 18/12/2025

Nombre de membre présents	15
Nombre de membres représentés	11

1. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés la convention entre l'Université Bordeaux Montaigne et le Conservatoire de Bordeaux – Jacques Thibaud, définissant les modalités de leur collaboration dans le cadre de la formation de Licence, mention « Musicologie », parcours « Interprétation-création » ;
2. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le calendrier et les modalités d'admission en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années de licence, en licences professionnelles et BUT 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années ;
3. La CFVU a donné un avis défavorable par 13 voix contre, 11 pour et 2 abstentions à la suspension de la licence 1ère année mention arts du spectacle, parcours danse pour l'année 2026-2027 ;
4. La CFVU a été informée :
  - Du calendrier année universitaire 2026-2027 de l'école doctorale ;
  - De précisions complémentaires concernant la mise en œuvre des Enseignement et Education (M2E) pour la rentrée 2026 ;
  - Des modalités d'élaboration du Contrat d'objectifs et de Performance (COMP) 2026-2030 ;
  - Du bilan des stages 2024-2025.

Pessac, le 18/12/2025.

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,



Alexandre Péraud